

# Appel à candidatures - Nouvelle campagne d'acquisition

Pour la sixième année consécutive, et pour la première fois depuis la création du nouvel établissement public des Manufactures nationales, le Mobilier national annonce une nouvelle campagne d'acquisition à des fins d'ameublement des plus hautes institutions de la République.

Issues de la réunion du Mobilier national et de la Cité de la céramique - Sèvres & Limoges, les Manufactures nationales ont été créées le 1er janvier 2025 pour promouvoir l'excellence des savoir-faire français et mettre en valeur la richesse de ce patrimoine matériel et immatériel avec plus de 53 métiers d'art exercés au sein de ses manufactures et ateliers.

Unique au monde, ce nouveau pôle public dédié aux arts décoratifs, aux métiers d'art et au design marie patrimoine et création pour jouer un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur des métiers d'art.



À ce titre, les Manufactures nationales souhaitent réaliser des acquisitions de pièces de mobilier contemporain afin d'enrichir ses collections et mettre en lumière la création dans les plus hautes instances de la République. Par ces nouvelles entrées dans les collections, les Manufactures nationales se mobilisent pour soutenir l'écosystème des métiers d'art et du design, les démarches créatives innovantes et les talents émergents.

“La richesse des propositions, la diversité et l'originalité des œuvres sélectionnées, témoignent de la vitalité de la création française et constituent le patrimoine de demain” Hervé Lemoine, Président des Manufactures nationales - Sèvres & Mobilier national.

## Présentation de l'appel à candidatures

L'appel à candidatures s'adresse aux artistes-designers en auto-édition ou par l'intermédiaire de leur galerie et/ou éditeur.

Le processus de sélection s'appuie sur une consultation à l'échelon national. Il vise à soumettre à une commission exceptionnelle des pièces à caractère artistique déjà réalisées, dont l'originalité du processus créatif, de leur design et des savoir-faire mobilisés constituent des marqueurs.

Soumises à l'appréciation d'un jury composé de professionnels du secteur du design, les pièces ainsi sélectionnées seront acquises par le Mobilier national. Elles auront ainsi vocation à être déposées dans les lieux officiels de la République Française.

# Conditions de participation

Pour soumettre votre candidature, il vous faut impérativement respecter toutes les conditions suivantes :

- Proposer une **pièce de design déjà fabriquée** ;
- Proposer une **pièce disponible** ;
- Proposer une pièce dont le nombre est **limité à 8 exemplaires maximum** ;
- Proposer **3 pièces différentes maximum**.
- Proposer une pièce qui **correspond aux typologies** suivantes :
  - Mobilier, tapis, luminaires ;
  - Objets dont la céramique est le matériau principal : vases, éléments de mobilier, assises, séparateurs d'espaces, cabinets, tables, centres de table, coupes, plaques décoratives, panneaux.
  - Sont exclus : les arts de la table (services d'assiettes, cabarets à thé ou à café, accessoires de table)

Les pièces qui font l'objet de cette candidature doivent être achevées. Elles ne doivent pas être au stade de projet. Les choix esthétiques doivent être définitifs y compris en termes de matériaux et finitions. Ainsi, les candidatures proposant des pièces non abouties ne seront pas retenues.

De plus, les pièces qui font l'objet de cette candidature doivent faire l'objet d'une édition limitée. Ainsi, les candidatures proposant des pièces déjà fabriquées à plus de 8 exemplaires ne seront pas retenues. Enfin, en soumettant une pièce dans le cadre de cette campagne d'acquisition, le candidat ou son représentant accepte de concéder gracieusement aux Manufactures nationales - Sèvres & Mobilier national, si sa pièce est sélectionnée pour acquisition :

- Le droit non exclusif de représenter au public par voie d'exposition, l'œuvre acquise par les Manufactures nationales - Sèvres & Mobilier national dans ses emprises ainsi qu'au sein des bâtiments publics dont le Mobilier national assure l'aménagement ;
- Le droit non exclusif de reproduire l'œuvre acquise au sein de brochures de communication destinées à promouvoir la campagne d'acquisition.

**Livrables à envoyer** avant le 21 avril 2025 à 23h59 à l'adresse e-mail suivante :  
[developpement-mn@culture.gouv.fr](mailto:developpement-mn@culture.gouv.fr)

- **Formulaire de candidature rempli**
- **Attestation sur l'honneur signée**
- **Le RIB de la personne qui sera rémunérée par les Manufactures nationales - Sèvres & Mobilier national**
- **Un devis pour chaque pièce présentée.** Ce devis devra être valable 5 mois et faire figurer les éléments suivants :
  - Nom
  - Prénom
  - Mail
  - Téléphone
  - Adresse
  - Numéro de TVA (si applicable)
  - Article 293
  - Numéro de SIRET/SIRENE
  - IBAN
  - BIC
  - Nom du modèle
  - Descriptif du modèle
  - Quantité
  - Prix unitaire HT
  - Prix unitaire TTC incluant les frais de livraison à la charge du designer.
- **Minimum 3 (trois) photos de la pièce de design en résolution 300 DPI.**
- Le candidat accepte également de transmettre au Mobilier national, si sa pièce est sélectionnée pour acquisition, **la modélisation 3D de sa pièce dans l'un des formats suivants : .dwg ; .3ds ; .skp ; .stl ; .obj.**
- En cas d'omission d'un élément précité, la candidature ne sera pas prise en compte.

# Rétroplanning

- **Date limite de réception des candidatures : avant le 21 avril 2025 à 23h59.**

Toute candidature transmise après cet horaire ne sera pas prise en compte.

- **Sélection finale par le jury : juin 2025**

Pour information, la livraison de la pièce et le paiement par le Mobilier national auront lieu au 4e trimestre 2025. La révélation des lauréats aura quant à elle lieu en février 2026.

Le paiement de l'œuvre sera réalisé à la suite de la livraison et après constatation de la conformité de celle-ci avec les informations transmises lors de la candidature.

## Les catalogues précédents

- Voir le [catalogue d'acquisition de 2025](#)
- Voir le [catalogue d'acquisition de 2024](#)
- Voir le [catalogue d'acquisition de 2022](#)
- Voir le [catalogue d'acquisition de 2021](#)
- Voir le [catalogue d'acquisition de 2020](#)